



**Syndicat National des Personnels  
de l'Education et du Social  
Protection Judiciaire de la Jeunesse  
Fédération Syndicale Unitaire**



**Section Somme/Aisne**

**Mél : [snpespjjsu80@gmail.com](mailto:snpespjjsu80@gmail.com)**

**Déclaration préliminaire au CTT Somme-Aisne  
du mercredi 14 décembre 2016**

Monsieur le Directeur Territorial,

Nous avons boycotté le Comité Technique Territorial du 1er décembre 2016 pour manifester notre mécontentement quant à la dégradation des conditions de travail dans les services, tout en vous alertant particulièrement sur la situation du STEMOI d'Amiens.

Force est de constater que vous avez fait le choix, depuis cette date, de soutenir sans réserve l'acharnement dont fait preuve la direction du STEMOI d'Amiens à l'égard de notre collègue professeur technique. Au-delà de la situation individuelle de cet agent, nous dénonçons avec force la politique qui consiste à stigmatiser des individus pour ne pas voir les problèmes de fond.

Aujourd'hui nous sommes tous les jours interpellés par des professionnels qui s'inquiètent de la situation explosive du STEMOI d'Amiens et de la pression subie par certains de nos collègues. Le choix qui est fait de traiter les difficultés d'un service en souffrance par un management autoritaire et brutal ne fera qu'aggraver encore plus les choses, et continue de décrédibiliser chaque jour un peu plus la hiérarchie auprès des professionnels.

Dans ces conditions, il est inconcevable pour les élus de SNPES-PJJ/FSU de siéger à ce CTT. Les situations de souffrance extrême qui traversent le STEMOI d'Amiens nécessitent un positionnement responsable et apaisant de votre part. Au contraire, vous avez décidé de mener, de concert avec la direction du STEMOI d'Amiens, une politique d'intimidation et de stigmatisation. Nous en prenons acte, et les professionnels avec nous.